

DEVIS DE FORMATION

Agent de Prévention et Sécurité

Certificat de Qualification Professionnelle
Conforme à l'arrêté du 28/08/2012

2017

NOM DU CANDIDAT

ORGANISME DE FORMATION

Centre Régional de Formation d'Apprentis (CRFA)
Tél. : 04.73.85.72.84 - Fax : 04.73.85.83.10
cfa.st-gervais@educagri.fr

Catégorie organisme : 25

Situation juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement et de
Formation Professionnelle Agricole (E.P.L.E.F.P.A.)

Code A.P.E. : 802 C

N° SIRET : 19631223500019

CPF : 148247

Numéro dispensateur de Formation Professionnelle : 8363P004463

<http://www.metiers-chien-animalerie.fr/>



I- DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Programme		
	CQP	
Agent de Prévention et de Sécurité	Environnement juridique de la sécurité privée	20 h
	Gestion des risques et des conflits	21 h
	Transmission des consignes et informations	13 h
	Gestion des risques	17 h
	Surveillance et gardiennage	41 h
	Événementiel	11 h
	Télésurveillance et vidéo protection	7 h
	Gestes de premiers secours	14 h
	Examen	4 h
TOTAL AU CENTRE		148 h
	DUREE TOTALE DU STAGE	148 h

Intensité hebdomadaire :
en centre : 35h/ semaine

II- COÛT DE LA FORMATION

148 h X 9.50 € = 1406 €

Attention : notre centre n'est pas assujetti à la TVA.

Fait à Saint-Gervais d'Auvergne, le 16 Décembre 2016

Le directeur du CRFA des Combrailles
Régis NOVARINA

III - HEBERGEMENT ET RESTAURATION (Tarif 2017)

Le centre assure uniquement la restauration.

Déjeuner ou dîner 4,60 € Petits déjeuners 1,55 € (tickets vendus par carnet de 10 unités)

Possibilité d'hébergement dans la commune ou les communes avoisinantes (hôtel, logement chez l'habitant, gîtes ruraux).

IV- MOYENS PEDAGOGIQUES

LOCAUX ET MATERIELS

- 1 salle pour les cours théoriques
- 1 centre de documentation et d'information
- 1 salle informatique
- 1 matériel vidéo
- 1 PC sécurité
- Matériel incendie et secourisme

PERSONNELS

- 1 formateur en prévention et sécurité
- 1 formateur en secourisme (SST)
- 1 formateur en incendie (SSIAP3)

V- CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Carte Professionnelle

Etre titulaire de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS de sa Région, pour accéder à la formation (**demande faite qu'avec une attestation d'entrée en formation**).

⇒ Age minimum requis

- 18 ans

⇒ Niveau d'entrée requis

- Vbis, 4ème, 3ème

⇒ Autres conditions

- Savoir lire, écrire en Français, compter et s'exprimer clairement en Français.
- Connaissance de base en informatique
- Permis de conduire conseillé

Tests d'entrée –

- Evaluation scolaire (contrôle de la capacité à comprendre, écrire et à s'exprimer en Français)
- Entretien

